



ATTESTATION DE CESSION

(dans le cadre de l'arrêté « faune sauvage captive »)

A – Description des spécimens concernés par la cession (vente ou don)

Genre	Espèce	Variété ou localité	Nom commun	souche/lignée	Quantité	Prix

B - Identification du cédant des animaux

Nom, prénom(s) ou raison sociale :

Adresse : Numéro :..... Nom de voie :.....

Code postal : _ _ _ _ _ Commune : Pays :

C - Identification du cessionnaire (qui acquiert ou reçoit) des animaux

Nom, prénom(s) ou raison sociale :

Adresse : Numéro :..... Nom de voie :.....

Code postal : _ _ _ _ _ Commune : Pays :

D – Signature de l'attestation de cession

La présente attestation de cession a été établie à le,

Le soussigné cédant

atteste sur l'honneur que les animaux décrits cidessus sont nés et élevés en captivité et issus d'un cheptel constitué conformément à la réglementation en vigueur au moment de l'acquisition des animaux.

(signature)

Le soussigné cessionnaire

atteste sur l'honneur être autorisé à détenir un ou plusieurs animaux de la même espèce ou du même groupe d'espèces que celui de l'animal cédé.

(signature)